

LEASING OU LEASEBACK D'ÉQUIPEMENT

Le leasing d'équipement est un financement adossé à un matériel. Il se situe dans la gamme des financements moyen à long terme. Il offre aux PME et ETI un accès à une source de financement alternative aux prêts bancaires classiques, leur permettant de monétiser leur outil de production à des fins de trésorerie ou de nouveaux investissements. Ce mode de financement permet à l'entreprise de conserver la jouissance de ses actifs et offre au prêteur une sûreté réelle en cas de défaut. Il répond aux besoins de solutions alternatives sur un segment de marché insuffisamment couvert par les acteurs bancaires.

MISE EN ŒUVRE

Montage juridique simple qui nécessite au préalable une analyse approfondie de l'équipement (généralement réalisée par un expert indépendant). Quelle que ce soit la valeur de l'équipement, la société devra également démontrer sa capacité de remboursement. Au terme du contrat, elle pourra se porter acquéreuse de l'actif à des conditions prédéfinies.

IMPACT SUR LE CAPITAL	DURÉE MOYENNE	CONTRAT
Non	5 ans	Contrat de localisation
COÛT	SÉCURITÉ	REMBOURSEMENT
4 % à 8 %	Propriété des équipements	Amortissement linéaire

SCHÉMA

